



Association Professionnelle
de Cosmétique Ecologique et Biologique

Nomination : Damien SINEAU, nouveau Président de Cosmébio

Cosmébio – association professionnelle française de la cosmétique écologique et Biologique – dévoile le nom de son nouveau Président : Damien SINEAU, fondateur et gérant d’Alphanova Santé. Après huit années passées à la présidence de Cosmébio, Romain Ruth passe ainsi la main pour permettre une nouvelle dynamique sur les combats de l’association.

Damien SINEAU - fondateur et gérant d’Alphanova Santé – est tombé, sans y être prédestiné, dès son premier emploi dans le domaine cosmétique, après des études en école de commerce à l’ISG et une spécialisation en finance gestion (DECF). A 27 ans, en 1997, il crée sa première entreprise, les Laboratoires ADDAX spécialisés dans les soins pour les pieds et pour les mains, qu’il mène au succès en devenant n°3 du marché français.

En 2008, il repart dans l’aventure entrepreneuriale en créant Alphanova Santé, d’abord spécialisée dans les soins pour bébé certifiés BIO, puis dans les soins solaires. D’une entreprise créée dans son garage à l’embauche des premiers salariés, Alphanova Santé trouve sa place en magasin Bio et en pharmacie, tant en France qu’à l’international ; elle compte plus de 20 salariés à ce jour.

Damien SINEAU fait adhérer Alphanova Santé à Cosmébio immédiatement à la création de l’entreprise et s’engage même dans l’association pour être élu comme administrateur depuis deux ans.



Les ambitions du nouveau Président de Cosmébio

« Il fallait incontestablement une nouvelle tête pour penser et agir autrement, et pour parler en notre nom à tous. C’est chose faite en la personne de Damien Sineau qui va, je n’en doute pas, apporter toutes ses idées nouvelles, son énergie naturelle et son franc-parler à notre association. » C’est ainsi que Romain Ruth introduit Damien Sineau dans ses nouvelles fonctions. En effet, salué par les 560

sociétés adhérentes à Cosmébio, le nouveau Président aura à cœur de faire rayonner les valeurs de l'association, le référentiel créé, sa charte et son collectif qu'il souhaite voir grandir encore au-delà des frontières nationales.

« Le point clé de la stratégie que je propose est de maintenir notre label comme la référence de la véritable cosmétique naturelle et BIO, tant en France qu'à l'international. Cela va passer par un accroissement de la communication, par un développement à la fois de pôles régionaux mais aussi de pôles internationaux pour développer notre label à l'international.

Dans le même temps, nous veillerons à suivre les évolutions des ingrédients et actifs de manière à ne toujours proposer dans le référentiel que des solutions saines pour le consommateur et l'environnement. »

Damien Sineau travaillera quotidiennement avec l'équipe en place chez Cosmébio pour confirmer et amplifier la confiance des consommateurs envers la cosmétique BIO, mais aussi la défendre quand certains travaillent en coulisses politiques et médiatiques à y mettre un coup d'arrêt en tentant de le discréditer.

Enfin, l'ensemble des adhérents Cosmébio souhaitent mettre l'accent sur l'engagement majeur de Romain Ruth durant sa présidence pour une cosmétique la plus transparente, la plus naturelle et la moins trompeuse possible. L'éthique fut ainsi au cœur de son mandat : *« les véritables qualités morales ont un prix : d'abord, celui du travail bien fait, ensuite de la certification biologique qui est une condition essentielle. »*

A propos de Cosmébio

Présidée par Romain Ruth, Cosmébio est l'association française de la Cosmétique bio. Elle a vu le jour en 2002 et réunit aujourd'hui plus de 560 sociétés. Toutes s'engagent à respecter les principes du Manifeste Cosmébio. Les garanties du label Cosmébio concernent chaque étape du cycle de vie d'un cosmétique : origine des matières premières, pour encourager un approvisionnement éthique et durable ; procédé de transformation doux et non polluant ; fabrication du produit fini (composition propre, emballage, stockage) ; étiquetage transparent et communication responsable. Un contrôle par un certificateur indépendant est obligatoire chaque année pour vérifier la conformité des produits avec tous les critères du label. Environ 16 000 produits et 750 marques sont actuellement concernés par ce label.

Contact presse

Grenadine RP

Laurane Froment – laurane@grenadine-rp.com